

Objet	groupe de travail : Risques psychosociaux		Lundi 11 avril 2011 Jeudi 5 mai 2011
Synthèse	<p>Composition du groupe de travail : 4 représentants des personnels, chefs DPE et DPATE, responsable cellule conseil et accompagnement, médecin de prévention, ISST et conseillers départemental (08) et académique de prévention comme expert le directeur de l'ARACT (association régionale pour l'amélioration des conditions de travail)</p> <p>L'objectif du groupe de travail est de faire des propositions en matière de prévention face aux risques psychosociaux. Le traitement des risques psychosociaux induit une attente de la part de tous les agents. Cette attente devra être anticipée avec la mise en place d'une communication efficace afin de limiter la déformation de l'information. Les actions d'inscriront sur la durée : plus les travaux avanceront et plus les questions se révéleront.</p> <p>Il existe plusieurs niveaux de prévention. A partir du moment où il y a un besoin il est nécessaire d'agir aux trois niveaux (préventions primaire, secondaire et tertiaire).</p> <p>Constat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les sources du stress au travail ou du mal être sont multiples • les chefs d'établissement sont souvent démunis devant les risques psychosociaux • il existe des réseaux de prévention, d'aide et de suivi (PAS) mis en place en partenariat avec le MGEN • deux personnes de la cellule conseil et accompagnement des personnels sont à l'écoute des personnels en difficulté <p>Propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • choix des indicateurs : pour mesurer l'ambiance dans un établissement • rendre systématiques les entretiens d'évaluation enseignant chef d'établissement • l'entretien doit être déconnecté de la notation • Mise en place d'un questionnaire pour évaluer le niveau de stress 		
A noter	<p>Le traitement des risques psychosociaux nécessite une orientation stratégique, une démarche qualité, une liaison avec les ressources humaines et une bonne communication, d'autant plus importante que les agents de l'éducation nationale sont souvent éloignés de l'employeur.</p> <p>Les membres du groupe de travail proposent une nouvelle réunion pour travailler sur les indicateurs et proposer des procédures.</p>		